Ventiliste

RÉF | 8585

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Situer son activité professionnelle par rapport aux enjeux sociétaux et réglementaires;
- Concevoir et dimensionner une installation de ventilation mécanique contrôlée résidentielle;
- Réaliser les plans d'implantation et schémas de l'installation de ventilation mécanique contrôlée résidentielle;
- Installer et mettre en service une installation de ventilation mécanique contrôlée résidentielle;
- Entretenir et dépanner une installation de ventilation mécanique contrôlée résidentielle.

Programme

- **Cours professionnels :**

  Enjeux et phénomènes physiques (16h)
  Introduction au logiciel EXCEL (8h)
  Dessin assisté par ordinateur et lecture de plans (80h)
  Introduction au BIM (8h)
  Principes de base de la ventilation (16h)
  Conception et dimensionnement (60h)
  Technologie et montage (52h)
  Mise en service et entretien (16h)

  Pour plus d'informations, visitez le site de l'organisme.

- **Pratique Professionnelle :**

  Vous devrez être occupé dans la profession sous forme soit d'un(e) :

  - Convention de stage passée entre le candidat et un patron-formateur avec supervision d'un délégué à la tutelle.
  - Contrat de travail
  - Pratique en entreprise (pratique minimum obligatoire pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de

répondre à l’une des situations reprises ci-dessus).

Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil. Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l’entreprise qui l'a accueilli.

Certification(s) visée(s)

Diplôme de coordination et d'encadrement

Type de formation

Alternance PME

ORGANISATION

Durée

1 an

Horaire

En soirée et/ou le samedi. Mais dans certains cas, des cours peuvent être donnés en journée

Début

Septembre

Coût

325 € par an - Coût réduit : Gratuit pour chercheur d'emploi bruxellois inoccupé à temps plein (attestation A15 de moins de 2 mois obtenue via votre compte My Actiris) ou personne émargeant au CPAS (attestation de prise en charge par le CPAS) -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir 18 ans accompli au 31/12 de l'année d'inscription ET répondre à l'une des conditions suivantes :

- CESS;
- Diplôme de formation chef d'entreprise SFPME/IFAPME dans un métier connexe (sous réserve de l’avis du conseiller

pédagogique du SFPME);
- Attestation de réussite d'un examen d'admission aux études universitaires de premier cycle, dans une haute école ou dans l'enseignement supérieur de promotion sociale;
- Certificat d'apprentissage SFPME/IFAPME dans les métiers de chauffagiste ou d'électricien ou métiers connexes;
- Titres officiels de compétences validées ou acquises en formation pour les métiers de chauffagiste, électricien ou métiers connexes;
- Réussite d'un examen d'admission.

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

Remarques

Il est éventuellement possible de conclure une convention de stage entre le 1er janvier et le 30 avril pour les candidats non inscrits pour l'année académique en cours, mais ayant déjà un patron formateur en vue.
Le but est de permettre aux candidats de démarrer leur formation sans attendre le début de l'année académique suivante.
Pour ce faire, il y a lieu de contacter le délégué à la tutelle qui :
- S'assurera que le candidat est dans les conditions pour suivre la formation choisie
- Fera signer une promesse d'inscription aux cours pour l'année académique suivante.
Les chercheurs d'emploi indemnisés s'informeront préalablement des implications inhérentes à leur statut.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Consultez les modalités d'inscription sur le site de l'organisme. La période d'inscription se situe entre début mai et le 31 octobre.

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux stages (voir les permanences).

Organisme

Efp - Sfpme : Chef d'Entreprise
Rue de Stalle 292b
1180 Uccle
Tél: efp 0800 85 210
http://www.efp-bxl.be

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation